

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Préambule

Les présentes conditions de vente s'appliquent dans tous les cas, sauf engagement exprès de **JMA Sarl**. Toute commande implique l'acceptation formelle et sans réserve des conditions suivantes. **JMA Sarl** s'adresse exclusivement aux grossistes et non aux chirurgiens-dentistes ou autres particuliers. Tout contrevenant à cette disposition fera l'objet de poursuites et sera responsable du préjudice subi par **JMA Sarl** de ce fait.

Article 2. Prix

Nos prix s'entendent hors taxes et fermes. Ils peuvent être modifiés sans préavis. Les marchandises sont facturées au prix en vigueur le jour de la livraison quelle que soit la date de commande. Les prix s'entendent nets départ entreprise pour la France métropolitaine et les DOM TOM. Pour la France métropolitaine uniquement, les frais de port sont gratuits pour les commandes supérieures à 500 € HT. Pour les DOM TOM, ils seront facturés ultérieurement et en fonction de la destination.

Article 3. Livraison

La livraison se fait depuis nos locaux. En cas de retards, manquants, dégradations, etc. le destinataire n'aura recours que contre le transporteur dans la mesure où des réserves auront été émises à la réception. Pour être acceptée, la réclamation devra être confirmée au transporteur dans les 3 jours suivants la réception des marchandises par lettre recommandée. Toute autre réclamation devra nous être transmise au siège social sous un délai de 8 jours maximum. Les délais de livraison que nous aurons acceptés seront tenus dans toute la limite du possible. Des retards de livraison ne pourront en aucun cas donner lieu à l'annulation partielle ou totale de la commande ni à une quelconque indemnité.

Article 4. Commande

Pour passer commande, soit via :

- téléphone : 03.29.75.20.80
- fax : 03.29.75.21.56
- E-mail : jmasarl@wanadoo.fr et contact@canule.com
- Courrier : 3, Petite rue 55170 ANCERVILLE

Pour les commandes téléphoniques, celles-ci devront être impérativement confirmées par écrit.

La première commande devra impérativement atteindre un minimum de 500 € HT.

Les commandes inférieures à 250 € HT ne seront pas acceptées.

En cas de rupture de stock, nous livrerons, évidemment, les commandes partielles même si elles sont inférieures à 250 € HT.

Article 5. Garantie

Toute notre gamme JMA bénéficie de la garantie légale d'un an maximum contre les vices cachés et vices de fabrication. Le bénéfice des garanties ne peut être revendiqué par le client en cas de mauvais usage de la gamme JMA et de ses conséquences. Les articles ne sont repris que dans leurs emballages d'origine. Aucun retour ne sera accepté pour cause de livraison de marchandises reçues en mauvais état. La facture tient lieu de bon de garantie et devra être jointe en cas de réclamation.

Article 6. Conditions de paiement

Le client est subordonné au respect strict des délais et modalités de paiement. A réception de la facture, règlement par chèque, virement ou par traite à 30 jours à la date échéance indiquée sur la facture. Paiement comptant en espèce ou par chèque portant la somme totale, sans terme ni crédit avec escompte de 2%.

Article 7. Défaut de paiement

En cas de non-respect de l'échéance, outre tout autre recours dont nous nous réservons le droit, l'acheteur s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre nous pour différer tout ou partie de son règlement. De convention expresse, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance convenue rendra exigible :

- une indemnité de 15 % des sommes dues, à titre de clause pénale, outre les intérêts légaux et frais de justice éventuels
- des pénalités de retard par jour calculées au taux de 1.5 % par mois, ainsi que des frais de recouvrement
- la suspension des livraisons en cours

Article 8. Clause de réserve de propriété

Les marchandises livrées sont soumises à la clause de réserve de propriété, ce qui signifie que la propriété de la marchandise vendue est réservée à **JMA Sarl** jusqu'à complet paiement du prix et de ses accessoires.

Article 9. Attribution juridique

Toutes contestations auxquelles pourra donner lieu l'exécution des présentes conditions générales de vente seront soumises à la compétence exclusive du Tribunal de Bar-le-Duc.